FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS
VOSGES

FORESTIERS PRIVÉS DES VOSGES

Défense et animation de la forêt privée

Maison de la Forêt Privée - 17, rue André Vitu - 88000 ÉPINAL
Tél. : 03 29 82 11 42 - Email : fransylvafpv88@gmail.com
Visitez notre site : www.forestiersprivesdesvosges.fr
Permanence le jeudi après-midi de 14H à 17H

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

(Pour l'année civile 2026)

NOM, Prénom ou Raison sociale : ..... Année de naissance [2] : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Email : ..... @ .....

Pour GROUPEMENT FORESTIER, SCI, INDIVISION, indiquer :

Représentant légal : ..... Année de naissance [2] : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Email : ..... @ .....

❑ **Déclare adhérer à « Forestiers Privés des Vosges » (FPV).**

❑ **Souhaite adhérer à l'association locale de mon secteur [2]. Indiquer le nom de l'association.**

❑ ***La Vôge*** ❑ ***Montagne Centre et Sud*** ❑ ***Fraize à Provenchères / Fave***
❑ ***Senones et environs*** ❑ ***Rambervillers à Dompaire***

❑ **Verse une cotisation calculée selon le tableau ci-après, permettant de bénéficier de l'Assurance RC pour ma forêt.**

❑ Nouvel adhérent : Nom du parrain ou du prescripteur.[2] .....

Votre Forêt : Communes d'implantation	Surfaces actuelles			Communes d'implantation	Surfaces actuelles		
	ha	ares	ca		ha	ares	ca
				Total SURFACE (indispensable pour bénéficier de l'Assurance Responsabilité Civile)[1]			

Je certifie sur l'honneur que la surface ci-dessus constitue l'intégralité de mes propriétés forestières.

Cotisation de base quelle que soit la surface ..... 20,00 €

Forêts de plus de 4 ha	1,60 €/ha	X	SURFACE TOTALE	ha	ares	ca	..... + ... €

Total à payer ..... €

Dont Assurance RC : surface totale ha ares ca x 0,36/ha = ... €

Libeller le chèque à l'ordre de "Forestiers Privés des Vosges", le joindre au présent appel de cotisation (exemplaire blanc) et les envoyer dans l'enveloppe ci-jointe.
Ou virement bancaire à IBAN FR76 1720 6002 6193 0419 1714 631 AGRIFRPP 872 avec possibilité de scanner le présent bulletin.

Fait à ....., le 2026

Signature

(1) Il est indispensable, pour bénéficier de cette assurance, de mentionner la surface de votre forêt par commune. En cas de sinistre, vous devrez produire en outre à l'appui de votre déclaration, la liste détaillée par commune de l'ensemble des parcelles cadastrales possédées.

(2) Mention facultative

Exemplaire blanc à retourner - Exemplaire vert à conserver